



# MAIRIE

AGENCE POST COMMUNALE

Lannion-Trégor Communauté  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
Bilan de projet associatif ainsi qu'établissement de Plan local d'urbanisme et d'habitat.

Lannion-Trégor Communauté  
Bilan de projet d'aménagement des zones utiles de la commune de Plozevet.  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**







**Entrée Interdite**  
à toute personne non autorisée

**Danger de Chutes**    **Danger de Trappes**    **Danger de Chats**

En cas d'urgence, contactez le  
Tel : 02 91 88 09 84

Lannion-Trégor Communauté  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
Déclaration de projet comportant une ou plusieurs des opérations du Plan local d'urbanisme

Le projet de plan local d'urbanisme (PLU) est soumis à l'avis public de la population. Ce projet a pour objet de définir les orientations d'aménagement et de développement durable du territoire communal. Le PLU est un document de planification qui définit les règles d'urbanisme applicables sur le territoire communal. Il est soumis à l'avis public de la population pendant une durée de deux mois à compter de la date de sa mise en ligne.

Le projet de PLU est accessible en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes de Lannion-Trégor. Vous pouvez également consulter le projet de PLU en personne au service urbanisme de la Communauté de Communes de Lannion-Trégor, 10 rue de la République, 91100 Lannion.

Vous pouvez également déposer vos observations et suggestions auprès du service urbanisme de la Communauté de Communes de Lannion-Trégor, 10 rue de la République, 91100 Lannion, ou par courrier électronique à l'adresse : [urbanisme@lannion-tregor.fr](mailto:urbanisme@lannion-tregor.fr).

Lannion-Trégor Communauté  
Membre du syndicat d'aménagement des eaux usées de la communauté de  
Pisciculture

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le projet de plan local d'urbanisme (PLU) est soumis à l'avis public de la population. Ce projet a pour objet de définir les orientations d'aménagement et de développement durable du territoire communal. Le PLU est un document de planification qui définit les règles d'urbanisme applicables sur le territoire communal. Il est soumis à l'avis public de la population pendant une durée de deux mois à compter de la date de sa mise en ligne.

Le projet de PLU est accessible en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes de Lannion-Trégor. Vous pouvez également consulter le projet de PLU en personne au service urbanisme de la Communauté de Communes de Lannion-Trégor, 10 rue de la République, 91100 Lannion.

Vous pouvez également déposer vos observations et suggestions auprès du service urbanisme de la Communauté de Communes de Lannion-Trégor, 10 rue de la République, 91100 Lannion, ou par courrier électronique à l'adresse : [urbanisme@lannion-tregor.fr](mailto:urbanisme@lannion-tregor.fr).



